

COMMUNE DE PUPILLIN

39600

N° 39 – PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 28 mars 2024

Présents : BEAUPOIL Jean-Luc, DUROCHÉ Michelle, PETIT Léo, CRINQUAND Mickaël, BOUILLET Kevin, MARGUET Bernard, PACCARD Joël, CART Odile, THIEVENT Christiane, LAURENT Éric

Secrétaire de séance : PACCARD Joël

ORDRE DU JOUR :

- 1) Vote du compte administratif 2023 de la commune
- 2) Approbation du compte de gestion 2023 du comptable
- 3) Affectation des résultats 2023
- 4) Vote des taxes locales 2024
- 5) Indemnités des élus
- 6) Vote du budget primitif 2024
- 7) Cartes avantages jeunes 2024-2025
- 8) Délégués SIVOS et commissions communales
- 9) Caution emprunt association foncière
- 10) Questions diverses

Le Maire informe les conseillers de la démission de M. PETIT Damien de son poste de conseiller municipal à compter du 14 mars dernier.

1) Vote du compte administratif 2023 de la commune

Il est présenté par la responsable de la commission finances par section :

APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés...2022	- €	177 048.83 €	19 744.49 €	- €	- €	157 304.34 €
Opérations de l'exercice	138 407.49 €	200 649.86 €	261 265.41 €	98 369.22 €	399 672.90 €	299 019.08 €
TOTAUX	138 407.49 €	377 698.69 €	281 009.90 €	98 369.22 €	399 672.90 €	456 323.42 €
Résultats de clôture...2023	- €	239 291.20 €	182 640.68 €	- €	- €	56 650.52 €
Restes à réaliser					- €	- €
TOTAUX CUMULES	138 407.49 €	377 698.69 €	281 009.90 €	98 369.22 €	399 672.90 €	456 323.42 €
RESULTATS DEFINITIFS	- €	239 291.20 €	182 640.68 €	- €	- €	56 650.52 €

Le Maire quitte la séance avant le vote du compte administratif. La présidence est assurée par Mme Michelle DUROCHÉ, premier adjoint.

Appelés à se prononcer sur la gestion du maire, les conseillers municipaux adoptent à l'**unanimité** ce compte administratif.

Le maire rentre en séance et reprend la présidence.

2) Approbation du compte de gestion 2023 du comptable

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, le conseil municipal a constaté que les montants présentés sur le compte de gestion (comptabilité du percepteur) sont strictement identiques à ceux du compte administratif 2023.

Le conseil **déclare à l'unanimité** que le compte de gestion de la commune pour l'année 2023, établi par le Comptable public, n'appelle **ni observation ni réserve** de sa part.

3) Affectation des résultats 2023

Le Conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats de 2023 au budget 2024, soit :
56 650,52 euros affectés au compte R 002 excédent reporté de fonctionnement et
182 640,68 euros affectés **prioritairement** au compte 1068 afin d'apurer le déficit d'investissement.

4) Vote des taxes locales 2024

Le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Vu la nouvelle augmentation prévue des bases cette année, le Maire propose de maintenir les taux de 2023.

Le Conseil municipal, vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts, **après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :**

- taxe d'habitation : 9,77 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,80 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 24,10 %

5) Indemnités des élus

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide avec 9 voix pour et une abstention et avec effet au 1^{er} avril 2024 de fixer le montant de l'indemnité du Maire comme suit :

Indemnité du Maire : 21 %

Soit à la date du 1^{er} avril 2024 : 21 % de l'indice 1027 soit 21 % x 4 110,52 = 863,20 € brut mensuel

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide avec 6 voix pour, 3 abstentions et une voix contre et avec effet au 1^{er} avril 2024 de fixer le montant de l'indemnité des adjoints comme suit :

Indemnité des 3 adjoints : 5,5 %

Soit à la date du 1^{er} avril 2024 : 5,5 % de l'indice 1027 soit 5,5 % x 4 110,52 = 226,07 € brut mensuel par adjoint.

L'indemnité du conseiller délégué à l'éolien reste inchangée.

6) Vote du budget primitif 2024

Le conseil adopte à l'unanimité le budget 2024 pour la commune ainsi présenté :

	proposition 2023 en €	réalisation 2023 en €	proposition 2024 en €
DEPENSES	681 614,00	419 417,39	647 933,00
Dépenses de fonctionnement	346 758,00	138 407,49	259 980,00
Dépenses d'investissement	334 856,00	281 009,90	dont 74 200 € de virement à l'investissement 387 953,00
RECETTES	681 614,00	476 067,91	647 933,00
Recettes de fonctionnement	346 758,00	377 698,69	259 980,00
Recettes d'investissement	334 856,00	98 369,22	387 953,00
EXCEDENT GLOBALISE		56 650,52	dont 74 200 € de virement du fonctionnement

7) Cartes avantages jeunes 2024/2025

Le conseil municipal **décide à l'unanimité d'offrir la carte avantages jeunes pour l'année scolaire 2024-2025 aux jeunes nés entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2018.**

Les personnes intéressées devront s'inscrire en Mairie avant le **31 mai 2024.**

8) Délégués SIVOS et commissions communales

Élection des délégués au SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) et SAINT JUST :

Sont élus à l'unanimité les membres suivants :

Délégués : Michelle DUROCHÉ, Éric LAURENT

Commissions communales :

Le conseil, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, nomme les membres suivants aux différentes commissions communales :

- Commission Salle polyvalente et femme de ménage :

Responsable : Odile CART,

Autre membre : Éric LAURENT

- Commission Appel d'offres :

Titulaires : Mickaël CRINQUAND, Jean-Luc BEAUPOIL, Michelle DUROCHÉ,

Suppléants : Léo PETIT, Kevin BOUILLET, Joël PACCARD

- Commission Finances :

Responsable : Michelle DUROCHÉ,

Autres membres : Kevin BOUILLET, Odile CART, Léo PETIT

- Commission Travaux, Voirie :

Responsable : Mickaël CRINQUAND,

Autres membres : Joël PACCARD, Bernard MARGUET, Éric LAURENT

- Commission Bâtiments, éclairage public :

Responsable : Léo PETIT,

Autres membres : Odile CART, Joël PACCARD, Éric LAURENT

- Commission Sécurité :

Responsable : Jean-Luc BEAUPOIL

Autres membres : Odile CART, Bernard MARGUET

- Commission Environnement / Fleurissement / Décoration :

Responsable : Christiane THIEVENT

Autres membres : Joël PACCARD, Michelle DUROCHÉ, Kevin BOUILLET

- Commission Bois :

Responsable : Mickaël CRINQUAND

Autres membres : Jean-Luc BEAUPOIL, Joël PACCARD, Christiane THIEVENT, Bernard MARGUET

- Commission Fêtes et Cérémonies :

Responsable : Kevin BOUILLET

Autres membres : Michelle DUROCHÉ, Léo PETIT, Mickaël CRINQUAND

- Gestion de l'employé communal :

Responsable : Jean-Luc BEAUPOIL

Autres membres : Léo PETIT, Christiane THIEVENT

- Commission de contrôle de la liste électorale :

Bernard MARGUET

- Commission Communale d'action sociale :

Responsable : Michelle DUROCHÉ,

Autres membres : Odile CART, Kevin BOUILLET, Christiane THIEVENT, Mickaël CRINQUAND, Éric LAURENT

9) Caution emprunt association foncière

L'association Foncière de Pupillin doit recourir à l'emprunt afin de réaliser des travaux de réfection de voirie. A la demande du Crédit Agricole et du Président de l'AFR, le conseil **accepte à l'unanimité de se porter caution pour cet emprunt de 50 000 €** sur une durée de 10 ans, taux d'intérêt de 4,30 %, périodicité annuelle et frais de dossier de 75 €.

10) Questions diverses

L'association Triangle d'Or Jura Foot organise une balade gourmande le 7 juillet prochain. Un arrêt est prévu sur la place de l'église avec animation/restauration. La salle leur sera louée au tarif en vigueur.

INFORMATIONS

Art de la Rue/Théâtre Group'(39) : En Roue Libre

Un spectacle aura lieu au Belvédère le mercredi 15 mai à 20h30 organisé par mi-scène, en collaboration avec l'ASCP et la commune.

Elections Européennes : Dimanche 9 juin 2024

Jeux des 4 villages : Samedi 29 juin à Buvilly

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le maire

Jean-Luc BEAUPOIL

Le secrétaire de séance

Joël PACCARD